

Je me dispense de donner lecture de cette liste, puisque je l'ai déjà citée. Vient une note à l'égard de l'interprétation des abréviations, etc., et voici le dernier paragraphe:

Il est entendu que ces abaissements de taxes ne s'appliqueront pas exclusivement aux produits des Etats-Unis, mais que le Gouvernement canadien a la faculté de les appliquer aux produits des autres pays.

Votre tout dévoué,

(Signé): W. S. FIELDING.

L'honorable P. C. KNOX,  
Secrétaire d'Etat,  
Washington.

Donnons maintenant lecture de la lettre que m'adressait, le même jour, M. Knox, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

M. J. D. REID: Cette lettre a-t-elle été écrite à Washington?

L'hon. M. FIELDING: Oui, c'est là seulement que j'ai eu le plaisir de rencontrer M. Knox.

M. J. A. CURRIE: Je désire savoir si c'est là toute la correspondance échangée avec M. Knox, ou n'est-ce qu'un dossier partiel? Avez-vous ici sa lettre demandant l'ouverture de négociations?

L'hon. M. FIELDING: Il s'agit ici de la correspondance échangée à Washington même, à la fin des négociations.

M. J. A. CURRIE: Il n'y est pas question de dispositions préliminaires?

L'hon. M. FIELDING: S'il m'avait fallu apporter toute la correspondance préliminaire, force eût été à l'honorable député d'attendre jusqu'à demain, alors que je le sais brûlant du désir d'être éclairé; aussi ai-je mis toute la diligence voulue, à la descente du train, pour me rendre ici, afin de communiquer sans retard ces documents.

M. J. A. CURRIE: Je présente mes excuses au ministre. Je pensais qu'il avait eu plusieurs jours à sa disposition pour classer cette correspondance.

L'hon. M. FIELDING: Que l'honorable député se détrompe; je n'ai pas eu ce temps à ma disposition. Cette lettre est en date du 26 mars 1910 et elle est ainsi conçue:

Département d'Etat, Washington,  
26 mars 1910.

Monsieur le ministre.—Le remaniement des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis sous le régime douanier existant actuellement, au cours de négociations conduites par vous-même, à la demande de l'ambassadeur britannique, négociations qui ont abouti à un si heureux résultat, grâce à vos efforts pleins de zèle et de patience, ne peut être que l'objet de mutuelles félicitations entre les esprits réfléchis des deux pays.

Je suis bien aise que les tendances récentes vers une plus parfaite entente entre nos deux pays, tendances qui se sont manifestées avec tant d'éclat dans le règlement des questions relatives aux eaux frontalières, aux pêcheries et autres différends de vieille date qui sont en voie d'aboutir à une solution définitive, ne recevront aucune atteinte des irritations qui auraient pu résulter de l'insuccès de négociations touchant la question douanière.

L'accord conclu fait naître l'espoir qu'à l'avenir, les relations commerciales entre les deux pays deviendront encore plus intimes et plus étendues, et qu'elles seront réglées dans un esprit de cordiale réciprocité et de dépendance mutuelle. Nos échanges commerciaux atteignent aujourd'hui un chiffre élevé, et la croissance extraordinaire de ces échanges est la preuve d'un vaste développement industriel et commercial chez les deux peuples. Il est évident qu'il faut encourager et stimuler ce commerce de telle sorte que l'accès des marchés de chaque pays soit ouvert au pays voisin, aux conditions les plus avantageuses possible pour l'échange des marchandises et que les deux gouvernements peuvent indubitablement favoriser cette réciprocité d'échanges, sans affaiblir leur régime économique national respectif.

Le Président nourrit l'espoir que le système tendant à établir des relations commerciales plus étroites et plus étendues avec le Canada, recevra le cordial appui de la vaste majorité des citoyens des Etats-Unis et il a appris avec une vive satisfaction qu'il existe au sein du Dominion un sentiment analogue. Ajoutons que les conditions actuelles, au regard des traditions du passé mettent en plus vive lumière cette vérité-ci: c'est que non seulement la communauté des intérêts commerciaux, mais des considérations d'ordre ethnique et social de la plus haute importance viennent corroborer cette communauté de sentiment.

Je saisis donc cette occasion de vous communiquer le désir exprimé à cet égard par le Président: c'est que, au moment et d'après le mode qu'on pourra juger convenables, votre Gouvernement puisse s'aboucher avec celui des Etats-Unis, afin d'étudier la question du remaniement de nos relations commerciales sur une base plus large et plus libérale, comme il convient à deux pays si rapprochés par la géographie et la parenté de races ainsi que l'a déclaré, tout récemment, le président devant le public.

Je demeure, monsieur le Ministre,

Bien à vous,

(Signé): P. C. KNOX.

L'honorable W. S. Fielding,  
Ministre des Finances du  
Dominion du Canada.

Voici l'autre lettre qui clot la correspondance:

Washington, 26 mars 1910.

Monsieur le Secrétaire.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre de cette date.

Le Gouvernement canadien se joint fort cordialement au désir que vous exprimez de voir s'améliorer les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis et il sera heureux de répondre à l'invitation que lui fait le président et d'étudier avec votre gouvernement, en temps et lieu la question du remaniement de ces relations sur une base plus large et